

fédéraux, ce qui laisse prévoir que l'on y trouvera éventuellement une solution globale. Dans l'ensemble, une plus grande participation à la nouvelle zone économique du bassin du Pacifique serait donc, semble-t-il, dans l'intérêt de toute la nation canadienne.

L'autre question d'ordre commercial qui touche les économies de l'Ouest et du Centre du Canada est la dépréciation de notre monnaie par rapport au dollar américain. Les États-Unis constituent toujours notre premier marché d'exportation. Mais la chute de la demande provoquée par un ralentissement de l'économie américaine a éliminé la position avantageuse des produits canadiens à prix moins élevés. Par ailleurs, l'appréciation rapide du dollar canadien vis-à-vis les devises autres que le dollar américain représente maintenant un fardeau supplémentaire pour nos exportations. Si je prends l'exemple de notre industrie forestière de l'Ouest, nos exportations de bois d'œuvre aux États-Unis ont diminué, alors que les taux d'intérêt atteignaient des sommets sans précédent. À l'échelle nationale, la chute du dollar canadien démontre bien que notre secteur de l'exportation connaît des problèmes fondamentaux que le gouvernement et le secteur privé doivent résoudre ensemble. Je crois donc que l'intensification des relations commerciales avec les pays en bordure du Pacifique apportera une bonne part des solutions à ces problèmes.

Cette prise de contact avec la structure économique et culturelle du bassin du Pacifique est un prolongement naturel de notre évolution historique et économique. Au cours des quatre cents dernières années, le "centre de gravité" de la société et de l'économie canadiennes s'est graduellement déplacé vers l'Ouest. Ce qui ne veut pas dire que nous n'avons que récemment pris contact avec l'Extrême-Orient. Les relations trans-pacifiques du Canada en matière de commerce et d'immigration atteignaient en effet le même niveau que celui des États-Unis au dix-neuvième siècle.

Lorsque les champs aurifères de la Californie furent épuisés, des milliers de "Fortyniners" [de l'année 1849] passèrent au Canada. Il se trouvait parmi eux nombre de Chinois qui aidèrent à unir notre nation en posant des rails et en creusant des tunnels qui permirent de dérouler le "long ruban d'acier" du Canadien Pacifique. Dans les années 1800, des missionnaires canadiens construisirent des écoles et des églises un peu partout en Chine tandis que des négociants canadiens avaient amené du bois d'œuvre et des peaux de loutre marine dans les ports asiatiques dès 1788.

#### Les liens du Canada avec les pays du Pacifique

Les liens culturels et commerciaux qu'entretient le Canada avec la Chine moderne n'ont cessé de s'accroître depuis la normalisation des relations diplomatiques il y a onze ans. Ce n'est pas sans fierté que je vous fais remarquer que cette initiative précéda la "diplomatie ping-pong" de Nixon, qui mena au rétablissement des relations entre la Chine et les États-Unis.

Mais aujourd'hui, c'est le Japon qui est notre principal partenaire commercial dans le Pacifique. Depuis le début des années 70, ce pays a volé à la Communauté économique européenne le titre de deuxième partenaire commercial du Canada. En outre, nos échanges des dix dernières années avec le Japon et les autres nations en bordure du Pacifique se sont accrus plus rapidement que nos échanges avec tout autre pays, y compris les États-Unis.